

## **Rapport du Président**

Commission permanente

lundi 13 mai 2024

**N° CP-2024-4-1-1**

**N° applicatif 8887**

### **1<sup>ère</sup> Commission**

Commission Service public alsacien et transformation de l'action publique en lien avec les habitants

#### **Direction**

Direction, aménagement, contractualisation, ingénierie

#### **Service consulté**

Service mobilité planification de la Direction des Routes, Infrastructures et Mobilités

## **PARTENARIAT 2024 AVEC L'AGENCE D'URBANISME DE STRASBOURG RHIN SUPÉRIEUR ADEUS**

Résumé : Les multiples facettes des compétences et missions de l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) permettent à ses partenaires, à travers son Programme de Travail Partenarial, de capitaliser et de mutualiser les données et analyses aux différentes échelles de territoire (observatoires, portail de données, conférences, prospective, analyses des dynamiques territoriales ...). Ces éclairages contribuent à alimenter la vision de la Collectivité européenne d'Alsace depuis de nombreuses années, notamment dans le cadre de l'élaboration de ses stratégies (Habitat, Mobilité, Coopération transfrontalière...). Le rapport propose d'approuver la convention financière 2024 avec l'ADEUS pour laquelle la Collectivité européenne d'Alsace lui attribue une subvention de fonctionnement de 336 146 € (dont 70 000 € au titre de l'enquête mobilité certifiée Céréma), en complément de la cotisation statutaire de 29 854 €, soit un montant total de 366 000 €.

Implantée à Strasbourg, l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS), de statut associatif, a été créée en 1967. Elle regroupe 70 partenaires (56 membres et 14 partenaires associés), ce qui lui permet de capitaliser et de mutualiser les données et analyses aux différentes échelles de territoire, d'alimenter la vision de l'aménagement du territoire et de replacer les politiques publiques et les partenariats de la Collectivité européenne d'Alsace dans un contexte plus large.

Lors du vote de son budget primitif de l'année 2024, la Collectivité européenne d'Alsace a validé une participation globale aux travaux de l'ADEUS de 366 000 € : 29 854 € de

cotisation et 336 146 € de subventions (dont les 70 000 € réservés à l'enquête mobilité), ce qui représente 5,6 % du budget de l'ADEUS (6 M€ en 2024).

## **1. Synthèse du bilan 2023 des attendus de la Collectivité européenne d'Alsace :**

La part du programme de travail de l'Agence associée aux attendus de la Collectivité européenne d'Alsace en 2023 correspond aux temps de travaux suivants :

- 45 % du temps d'études a été consacré à la thématique de l'habitat et de la cohésion sociale,
- 25 % aux questions foncières et du Zéro Artificialisation Nette (ZAN),
- 15 % aux problématiques de la mobilité,
- 15 % au Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA).

L'observatoire du foncier en Alsace (OFA) a donné lieu à :

- Des échanges multiples avec les services de la Collectivité européenne d'Alsace tout au long de l'année pour partager les contenus mis à disposition par l'ADEUS,
- Une mise à disposition en « Open source » de l'observatoire via le site Internet de l'ADEUS,
- La diffusion de la note annuelle « récit de la consommation foncière » en Alsace fin de l'année 2023.

L'observatoire de l'habitat et l'accompagnement de politique de l'habitat a produit :

- Des notes d'éclairage : le logement social bas-rhinois "L'offre à l'épreuve des besoins », conjoncture du logement à l'échelle alsacienne avec l'ADIL 68, les loyers bas-rhinois (OLL), besoins en logement des salariés dans le Grand Est (Territoires Action cœur de ville),
- Des tableaux de bords et analyses de données : fichier numérique du répertoire du logement social, copropriétés et rénovation énergétique, logement étudiant en Alsace.

L'implication importante de l'ADEUS dans le réseau RITA a permis :

- L'accompagnement de la construction d'une offre commune du réseau RITA : préparation et présentations de l'offre de service foncier du réseau RITA en juin, juillet et septembre aux élus lors des Commissions Territoriales,
- La préparation de la formation des Conseillers d'Alsace sur le ZAN avec l'ATIP,
- La participation au Hackathon zone d'activités de demain piloté par l'ADIRA,
- La participation à la réflexion liée aux modalités d'adhésion au réseau RITA,
- La proposition d'évolution de l'offre de services aux territoires pour la nouvelle stratégie foncière en habitat du service de l'habitat de la Collectivité européenne d'Alsace,
- La participation aux « Assises nationales des Départements de France » le 9 novembre et préparation/participation au séminaire de l'ingénierie du 5 décembre.

## **2. Programme 2024 de l'ADEUS et attendus de la Collectivité européenne d'Alsace :**

Le programme de l'ADEUS est construit sur trois ans (2022-2024) pour donner un cap stabilisé aux membres et aux équipes. Néanmoins, il se décline annuellement pour s'adapter à chaque partenaire et conserver l'agilité nécessaire. Lors de sa séance du 14 mars 2024, l'assemblée générale de l'ADEUS a validé ses orientations pour l'année 2024 (cf. : pièce jointe en annexe au présent rapport).

A l'intérieur de ce programme, l'ADEUS propose de réaliser en 2024 des études auxquelles la Collectivité européenne d'Alsace attache un intérêt particulier, pour alimenter ses stratégies et politiques publiques en matière d'habitat, de logement et d'hébergement des personnes défavorisées, de collèges, de transfrontalier, de mobilité, de foncier et de connaissance du territoire.

Les principaux attendus de la Collectivité européenne d'Alsace en 2024 :

- **En habitat, les attendus sont importants avec :**
  - o L'observatoire de l'habitat : répertoire du logement social, sujets clés habitat ;
  - o L'observatoire Local des Loyers ;
  - o L'observatoire des copropriétés et de la rénovation énergétique ;
  - o L'observatoire territorial du logement étudiant en Alsace ;
  - o L'observatoire du sans abris dans l'Eurométropole ;
  - o La participation à la préfiguration d'un observatoire habitat accompagné / parcours résidentiel des séniors (mise en œuvre fin 2024) ;
  - o Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) suivi, mise en œuvre : accompagnement (co-pilotage ADEUS/CeA/Etat) de la préparation de l'élaboration d'un nouveau PDH, implication dans les Rendez-vous territoriaux de l'habitat, étude sur les besoins en logements sociaux par intercommunalité alsacienne ;
  - o L'accompagnement des services dans le suivi de la révision du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) dont les travaux sur le déploiement de l'Accord Collectif Départemental (ACD des contingents réservataires) dans le Haut-Rhin ;
  - o La mise à disposition et formation du Service habitat aux outils numériques de l'ADEUS (Inteo, observatoire alsacien du foncier).
- **Concernant les collèges, les attendus s'inscrivent dans la continuité avec :**
  - o Le pilotage des travaux de préfiguration d'un observatoire des parcours scolaire ;
  - o La mise à jour des travaux sur les comportements dérogatoires.
- **En sobriété foncière, ZAN, ZIN** (zéro imperméabilisation nette), décarbonations, dont foncier d'activités, trois observatoires intéressent la Collectivité européenne d'Alsace :
  - o L'observatoire alsacien du foncier dont le récit de la consommation foncière en Alsace ;
  - o L'observatoire des espaces d'activités économiques dans le Bas-Rhin ;
  - o L'observatoire de la décarbonation et de la résilience des territoires.
- **En ingénierie de projet, les attendus s'inscrivent dans la continuité avec :**
  - o La participation active de l'ADEUS au réseau d'ingénierie de la Collectivité européenne d'Alsace : foncier, Hackathon Zones d'Activités du futur, stratégie foncière & habitat, formation des élus (foncier et habitat).
- **En mobilités, une nouveauté avec l'enquête mobilité :**
  - o **L'enquête mobilité certifiée CEREMA à l'échelle des bassins de mobilité alsaciens :** Les politiques de déplacements, d'urbanisme et

d'environnement nécessitent des données fiables sur les pratiques de mobilité en Alsace.

Les données actuellement à disposition datent de 2009 pour la dernière Enquête Ménages Déplacements à l'échelle du Bas-Rhin. Ces données ont été complétées par une enquête allégée (EMA) en 2019 afin d'actualiser la connaissance des parts modales et poser les bases nécessaires à la mise en place des politiques issues du Grenelle des mobilités. Cette enquête allégée, forcément moins riche et précise, devait être le relais vers une nouvelle enquête complète réalisée dans les années suivantes et avec l'appui du Céréma.

A l'échelle du Haut-Rhin, les données sont partielles sur le territoire et s'échelonnent de 2001 pour le secteur de Colmar, à 2009 pour Mulhouse et 2011 pour Saint-Louis.

Compte-tenu des nombreuses évolutions avec la crise du coronavirus qui a profondément marqué les modes de vies et de déplacements ou encore les enjeux énergétiques avec le lancement de politiques structurantes telles que les Zones à Faible Emission mobilité, le REME ou les Services Express Régionaux Métropolitains, il est considéré que ces données nécessitent d'être actualisées.

La réalisation d'une nouvelle enquête visant à recueillir les données de mobilité sera conduite en 2024 sur le bassin de mobilité Nord Alsace puis sera déclinée en 2025 sur le bassin de Mobilité Sud Alsace.

La Collectivité européenne d'Alsace et les principaux acteurs du territoire (Région Grand Est, l'Eurométropole de Strasbourg et les Communautés d'Agglomération de Mulhouse, Colmar, Haguenau et Saint-Louis), avec le soutien financier de l'Etat et du Fonds Vert et le concours des agences d'urbanisme d'Alsace, réalisent cette enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de nos territoires.

La participation de la Collectivité européenne d'Alsace est évaluée à 120 000 €, soit environ 5 % du montant global de l'étude évaluée à 2,4 M€, répartie en 2024 et 2025 respectivement à 70 000 € et 50 000 € ;

- L'observatoire de la mobilité : suivi des observatoires M-35 et Réseau Express Métropolitain, partage des résultats sur les sujets mobilités.

Lors de sa réunion du 2 mai 2024, la Commission du Service public alsacien et transformation de l'action publique a émis un avis favorable sur le projet de programme de travail partenarial 2024 de l'ADEUS, sur la proposition d'attribution d'une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace pour 2024 de 336 146 € à l'ADEUS, pour le soutien financier à la mise en œuvre de ce programme de travail partenarial, ainsi que sur les termes du projet de convention financière 2024 à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'ADEUS.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer à l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) pour 2024 une subvention de fonctionnement de 266 146 €, pour la mise en œuvre du programme de travail partenarial 2024 ; cette subvention fera l'objet d'un premier versement d'un montant de 133 073 € dès signature de la convention par les parties et du solde au cours du 4ème trimestre 2024 ;
- D'attribuer à l'Agence d'Urbanisme de Strasbourg Rhin Supérieur (ADEUS) pour 2024 une subvention de fonctionnement de 70 000 € pour la réalisation de la 1<sup>ère</sup> phase de l'enquête mobilité à l'échelle alsacienne, sur le Bas-Rhin en 2024 ;

- D'approuver la convention financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'ADEUS, jointe en annexe au présent rapport, et de m'autoriser à la signer.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P060</i>	<i>O002</i>	<i>P060E01</i>	<i>T94</i>	<i>867-65-65748-515</i>	<i>266 146 €</i>
<i>P077</i>	<i>O004</i>	<i>P077E02</i>	<i>T03</i>	<i>1579-65-65748-843</i>	<i>70 000 €</i>
<i>TOTAL</i>					<i>336 146 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.